

CLAUZEL

Chaix d'Est-Ange, dans son Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du 19^e siècle, consacre un court article à cette famille (1). Selon cet auteur, "la famille Clauzel, très honorablement connue aux Antilles et en Bordelais, est originaire de Montpellier ou dès la fin du XVI^e siècle elle occupait un rang distingué". Ceci dit, l'auteur passe immédiatement à Joseph Clauzel, qui s'établit au 18^e siècle à la Martinique.

On trouve deux familles Clausel ou Clauzel qui furent maintenues nobles dans la généralité de Montpellier en 1668 et 1669. Une était issue de Pierre Clauzel, président en la cour des comptes, aides et finances de Montpellier en 1602 (2). En 1668 des membres de cette famille habitaient Montpellier (3). L'autre famille noble n'habitait pas Montpellier; elle était fixée au diocèse d'Uzès (4).

Mais les Clauzel des Antilles appartenaient plutôt à une autre famille, celle de Pierre Clauzel, conseiller du roi, directeur et trésorier de la monnaie à Montpellier, qui fit enregistrer les armes de sa famille à l'Armorial général de 1696: de gueules à la colombe d'argent et au chef de même chargé de trois roses de gueules (5).

La filiation de la branche antillaise remonte au milieu du 17^e siècle.

I. Etienne Clauzel, natif de Laurens au diocèse de Béziers, mourut à Montpellier (paroisse Notre-Dame),

le 17 janvier 1691 à l'âge de 50 ans, ayant épousé dans cette même paroisse, le 23 février 1662, Catherine Mestre (6). De ce mariage est né au moins le suivant.

II. Jean Clauzel, baptisé à Montpellier (paroisse Notre-Dame), le 26 mai 1663, mort à Montpellier le 12 janvier 1725, épousa Jeanne Sauvaire (7). Ils ont eu au moins deux fils:

1. Un fils, Jean (?), qui suit.
2. Joseph, né vers 1701 à Montpellier, qui émigra vers 1725 à la Martinique, où il devint négociant à Saint-Pierre (8). En mai 1760 le conseil supérieur de la Martinique nomma sept des principaux colons membres de la nouvelle chambre d'agriculture et de commerce de l'île: Clauzel était un des quatre négociants (9). En février 1762, pendant le siège anglais, il fut un des trois émissaires de Saint-Pierre qui présentèrent au gouverneur général un mémoire exposant les dangers qui menaçaient les familles des habitants du quartier (10). En juillet 1766 ce Joseph Clauzel était parrain (et sa femme était marraine) d'un fils de son neveu Joseph Clauzel, habitant par la suite de Sainte-Lucie (11). Il fit son testament à Saint-Pierre le 30 juin 1777 et il y mourut le 23 octobre 1777 (12). Il avait épousé Jeanne Claire du Chalais (née

à Saint-Pierre et y morte le 5 novembre 1777, fille de Nicolas du Chalais et Jeanne Elisabeth Trémyger) (13). Joseph Clauzel eut descendance qui rentra en France (14).

III. Jean (?) Clauzel, qu'on croit être venu à la Martinique avec son frère Joseph, laissa, d'une alliance à présent inconnue, au moins le suivant (15).

IV. Joseph Clauzel naquit vers 1729 (16). Nous supposons qu'il fit des études de droit qui le permirent plus tard de devenir notaire. Il semble avoir passé quelque temps à Saint-Vincent, où deux de ses enfants sont nés vers 1760-1765. Nous avons déjà remarqué qu'un autre a été baptisé à Saint-Pierre en 1766.

Joseph Clauzel passa ensuite à Sainte-Lucie où il acheta d'un sieur Lachasserie, le 30 juillet 1767, une terre de 24 carrés $\frac{1}{3}$ située dans la vallée de la Soufriere; il en reçut la concession définitive le 6 mars 1770 des gouverneur général et intendant des Iles du Vent (17). Joseph Clauzel fit de cette habitation une sucrerie avec moulin à eau capable, malgré sa superficie assez modeste, de produire un bénéfice annuel de 30 000 livres (18). Il vendit l'habitation, par acte du 28 février 1785, aux sieurs Levexier et Lafond (19).

En 1784, lors du rétablissement d'une administration française à Sainte-Lucie après quelques années de la domination anglaise, Joseph Clauzel devint notaire royal à la Soufriere (20).

Peu après il semble avoir acquis une autre terre, de 50 carrés plantés en café et en cacao, dans les hauteurs de la rivière de la Soufriere (21).

Il avait été marguillier de la paroisse de la Soufriere avant 1776 (22).

Joseph Clauzel mourut à la Soufriere le 18 novembre 1789 (23).

Il avait épousé Marie Françoise Bernier, qui lui survécut (24).

De ce mariage sont nés neuf enfants:

1. Jean-Baptiste, qui suit.
2. Joseph François, baptisé à Saint-Pierre le 19 juillet 1766 (25).
3. Pierre Sainte-Luce, né à la Soufriere le 21 novembre 1771 (26).
4. Nicolas Rose, né à la Soufriere en mars 1773 (27). On trouve une signature qui semble être la sienne sur l'acte de mariage de son neveu Dominique Clauzel à la Soufriere en 1814 (28).
5. Jean-Baptiste Joseph, né le 20 avril 1774 (29).
6. Marie Mélanie, née à Saint-Vincent vers 1760, morte à la Soufriere le 30 juillet 1770 (30).
7. Marie Josephe, née à la Soufriere le 17 février 1769, qui y épousa, le 9 avril 1788, Louis Georges Glace, d'où descendance (31).
8. Louise Félicité, née à la Soufriere le 27 octobre 1770 (32). Elle était peut-être la femme de ... Crassous de Medeuil (33).

9. Marie Henriette, née à la Soufriere le 20 juillet 1775, qui assista comme marraine au baptême d'une de ses nièces à la Soufriere en janvier 1795 (34). Elle épousa Parfait Cèleste Cenac (35).

V. Jean-Baptiste Clauzel naquit à Saint-Vincent (paroisse Saint-Joseph) avant 1766 (36). Il succéda avant février 1791 à son père dans la charge de notaire royal à la Soufriere (37). En 1811 "Clauzel aîné" est recensé à la Soufriere avec sa femme, deux hommes ou garçons blancs (un âgé de plus de 15 ans et l'autre de moins de 15 ans) qui étaient probablement leurs fils Dominique et Duval, et 15 esclaves (38). En 1824 il était toujours notaire royal à la Soufriere (39).

Il épousa à la Soufriere, le 15 février 1791, Marie Anne Rose Cenac (fille de Dominique Cenac et Catherine Camille Honoré Roblot) (40). De ce mariage sont nés:

1. Dominique, qui suit.
2. Duval, né à la Soufriere le 18 janvier 1795 (41).
3. Probablement une fille qui épousa Mario Serralonga, arpenteur, car celui-ci figure au conseil de famille des enfants de Dominique Clauzel en 1830 en tant que "oncle paternel par alliance" (42). On trouve mention en 1844 de "Madame Clausel Veuve Séralon" (43).

VI. Dominique Clauzel naquit à la Soufriere le 30 ou le 31 janvier 1792 (44). Il épousa à la Soufriere, le 17 février 1814, Marie Anne Raymonde Aglaé Granier (fille de Raymond Amable Granier et Marie Anne Barbe de Micoud) (45). Ils moururent tous les deux avant novembre 1830 (46). Ils avaient eu quatre enfants:

1. Jean Joseph Dominique Amable, qui suit.
2. Marie Anne Françoise, morte ou inhumée à la Soufriere le 25 août 1817 (47).
3. Marie Anne Claire (ou Clarice), née le 1^{er} octobre 1819, qui épousa, le 18 octobre 1836, Toussaint François Hérelle; ils ont eu deux fils (48).
4. Marie Anne Désirée, née le 4 septembre 1820, qui se maria à la Soufriere, le même jour que sa soeur Clarice, avec Louis René Boucher de Laguerre, d'où descendance (49).

VII. Jean Joseph Dominique Amable naquit le 28 novembre 1815 (50). Il devint planteur à Sainte-Lucie; en août 1857 il était employé comme gèreux de l'habitation dite Jalousie à la Soufriere (51). Dominique Clauzel mourut avant septembre 1858 (52).

Le nom Clauzel s'est perpetué à Sainte-Lucie jusqu'au 20^e siècle.

Déjà en août 1857, les listes des personnes aptes à servir comme membres du jury contiennent, outre le nom de Dominique Clauzel (gèreux salarié de

l'habitation Jalousie), ceux de Septime Clauzel (planteur salarié sur la même habitation), d'Alcide Clauzel (tailleur à la Soufrière) et de Septime Clauzel (économiste ("overseer") salarié sur l'habitation Mont Plaisant à Castries) (53). Ce dernier était probablement le Septimus Clauzel qui était planteur à Castries en 1901 (54). En 1923 plusieurs Clauzel résidaient à Castries: William Cecil Clauzel, Francis E. Clauzel (mécanicien et garagiste), Cassius Clauzel (marchand de tabac) et Euthelia Clauzel (marchande de vins et spiritueux) (55). Cette honorable famille de couleur était récemment représentée par Angus Clauzel, fils de Francis. Elle était probablement issue de la famille Clauzel dont nous avons donné plus haut la généalogie, mais nous ne savons pas comment.

Notons pour mémoire la brève existence à Sainte-Lucie au 18^e siècle d'une autre famille Clauzel ou Closel. On trouve dans les registres de l'Islet à Caret (aujourd'hui Laborie) l'inhumation, le 24 mars 1786, de "Jean Clausel natif de l'Osmond (Z) diocèse de Bordeaux, décédé hier âgé de cinquante cinq ans, habitant de cette paroisse", ainsi que le mariage, le 27 juin 1786, de sa fille "Rozette Clozel native de l'isle St Vincens paroisse de Kinston habitante de cette paroisse fille majeure née en légitime mariage du feu sieur Jean Clozel et de la nommée Marie Roze vivante habitante de cette paroisse" avec "Louis Le Mire demeurant en cette paroisse natif de Soissand (Soissons ?) en Picardie ... tiserand de son mettier" (56).

Les notes suivantes contiennent une indication des sources ainsi que des renseignements supplémentaires.

- (1) Chaix d'Est-Ange, Dictionnaire des familles XI (1912), 48.
- (2) Caux, Catalogue ... des gentils-hommes ... de Languedoc (1676), 3, 91; Aubais, Pièces fugitives (1759) I, 2^e partie, 90-91; La Roque, Armorial de Languedoc, généralité de Montpellier (1860) I, 153; La Roque, Annuaire historique de Languedoc I (1861), 66, 67; Izarny-Gargas, Armorial ... Montpellier (1989), 142. Le nom de cette famille est souvent orthographié "Clausel", mais au 17^e siècle on trouve "Clauzel" (Caux (1676), 3, 91; La Roque (1861), 66, 67).
- (3) Caux (1676), 91.
- (4) Caux (1676), 46; Aubais (1759) I, 2^e partie, 91; La Roque (1860) I, 153.
- (5) Bibliothèque nationale, Armorial général de 1696, Montpellier II, 891; Izarny-Gargas (1989), 142.
- (6) Rossignol, in Généalogie et histoire de la Caraïbe (GHC) (1992), 534.
- (7) Guillot de Suduiraut, in GHC (1992), 496; Rossignol (1992), 534. Dans le testament de Joseph Clauzel fait à Saint-Pierre en 1777, sa mère est appelée "Jeanne Soin" (Monsieur E. Bruneau-Latouche, communication particulière). Voir aussi Bruneau-Latouche, Généalogie Le Curieux (1990), 97.

- (8) Monsieur E. Bruneau-Latouche, Communication particulière; Bruneau-Latouche (1990), 97; Rossignol (1992), 534.
- (9) Rufz, *Études historiques* (1850), 417.
- (10) Daney, *Histoire de la Martinique (1846-1847)* III, 296, 331.
- (11) Monsieur E. Bruneau-Latouche, Communication particulière; Bruneau-Latouche (1990), 96-97.
- (12) Monsieur E. Bruneau-Latouche, Communication particulière; Bruneau-Latouche (1990), 97; Rossignol (1992), 534. Selon Chaix d'Est-Ange (1912), 48, Joseph Clauzel mourut fort âgé à Saint-Pierre, le 22 octobre 1777.
- (13) Delavenne, *Recueil généalogique* (1954), 154; Monsieur E. Bruneau-Latouche, Communication particulière; Bruneau-Latouche (1990), 97; Guillot de Suduiraut (1992), 496; Rossignol (1992), 534.
- (14) Chaix d'Est-Ange (1912), 48; Guillot de Suduiraut (1991), 362; Gylden, *in* *Généalogie et Histoire de la Caraïbe* (1991), 282-283.
- (15) Monsieur E. Bruneau-Latouche, Communication particulière. Dans notre précédent ouvrage *Les Micoud* (1983) nous avons dit (page 41) que Joseph Clauzel et Claire du Chalais étaient les parents de ce Joseph Clauzel, mari de Marie Françoise Bernier. Dans une communication particulière du 15 mai 1989, Monsieur Eugène Bruneau-Latouche a eu l'obligeance de nous informer que dans l'acte de baptême d'un fils de ce dernier couple à Saint-Pierre en 1766,

le père de l'enfant est appelé "Joseph Clauzel, Neveu" et le parrain de l'enfant est appelé "Joseph Clauzel, négociant, oncle de l'enfant". Monsieur Bruneau-Latouche pense qu'ici "oncle" signifie "grand oncle". Il ajoute: "Je pense compte tenu de mes propres recherches que Joseph CLAUZEL (X BERNIER) est né à la Martinique et que son père (frère de Joseph, le Négociant, marié à DUCHALAIS) est probablement venu en même temps que ce dernier à la Martinique". Voir aussi: Bruneau-Latouche, Généalogie Le Curieux (1990), 96-97.

- (16) Son acte de décès du 19 novembre 1789 le dit "âgé d'environ soixante ans".
- (17) Contrat de vente du 28 février 1785 (voyez la note 19). Bruneau-Latouche, Sainte-Lucie (1989), 91, 180.
- (18) Contrat de vente du 28 février 1785 (voyez la note 19).
- (19) Contrat du 28 février 1785. Cette vente concerne "une habitation sucrerie ... contenant ... vingt quatre quarrès un tiers de terre de cent piès quarrès ... sur laquelle habitation se trouve une sucrerie en maçonnerie d'environ soixante huit piès de long, sur vingt quatre piès de largeur, avec son moulin à eau roulant, les ustencilles ... , une étuve, une romerie, les cases à negres et à bagasses, une maison à loger en bois du pays dans le meilleur état, les plantations en cannes, ... , les nègres et les nègresses cy après, savoir Bastien commandeur, Etienne

rafineur, Pluton, Apollon, Ranponneau, Charles, Xavier, ... , Luce avec ses trois enfants, Marotte avec sa fille mulâtresse, Julie et Judith, formant ensemble vingt quatre esclaves grands et petits, cinq boeufs domptés, le canal et toutes les circonstances et dépendances de la ditte habitation".

La vente est faite moyennant une somme globale de 240 000 livres. 40 000 livres seront payées en argent comptant; 25 000 en trois billets consentis à l'ordre d'un des acquéreurs par un Martiniquais et payables en octobre 1785, octobre 1786 et octobre 1787; 20 000 en deux billets à ordre consentis au vendeur et payables en 1786 et 1787; 18 100 en un billet consenti à son ordre payable en juin 1786; et 18 900 "en l'acquit du dit sieur vendeur ou par indication des personnes à qui il voudra faire payer". Trois sommes de 36 000 livres seront payées au vendeur en mars 1788, mars 1789 et mars 1790. Enfin les acquéreurs s'obligent à convertir à leurs frais les cannes déjà plantées en sucre terre, et à livrer le produit au vendeur, ainsi que le tiers des rhums et des sirops qu'ils pourront faire, avant le 1^{er} avril 1785. La valeur de cette récolte est estimée à 30 000 livres; si elle s'avère être plus petite ou plus grande, les deux parties devront soit supporter chacune la moitié de la différence, soit partager également le surplus.

L'acte précise que les acquéreurs auront à charge une rente perpétuelle de 400 livres par an qui est due à la fabrique de la paroisse aux termes d'une fondation créée le 14 mai 1767 par un propriétaire précédent.

- (20) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Les minutes de son notariat de janvier 1784 à février 1789 existent encore aux Archives nationales, Section outre-mer. Il s'agit du double des originaux. Ceux-ci existaient probablement encore à Sainte-Lucie vers la fin du 19^e siècle; dans ses notes sur les familles de Sainte-Lucie, Bundy mentionne plusieurs fois des actes du notaire Clauzel, dès 1782.
- (21) Lefort de Latour, Description générale et particulière de l'île de Ste Lucie (1787, imprimée en 1883), Soufriere n^o 98.
- (22) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. En janvier 1776 il est appelé "ancien marguillier".
- (23) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. L'acte d'inhumation du 19 novembre 1789 précise que Joseph Clauzel mourut "hier environ minuit d'une attaque d'apoplexie dans sa maison située dans ce Bourg, muni du Sacrement d'Extreme Onction".
- (24) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie et de la Martinique; Minutes de notariats de Sainte-Lucie. Elle vivait encore à la Soufriere en 1811, avec cinq esclaves (Public Record Office, CO 253/7, recensement de Sainte-Lucie).
- (25) Monsieur E, Bruneau-Latouche, Communication particulière; Bruneau-Latouche (1990), 96.
- (26) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Il fut baptisé à la Soufriere le 8 décembre 1771.

- (27) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Il fut baptisé à la Soufriere le 26 avril 1773 à l'âge de 42 jours.
- (28) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Le recensement de 1811, qui ne cite que les chefs de maison avec le nombre des membres de leur famille, mentionne "Clauzel aîné", c'est à dire Jean-Baptiste (voir la note 38); ce qualificatif "aîné" laisse croire qu'il existait aussi un Clauzel cadet, qui pourrait être Nicolas Rose.
- (29) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Il fut baptisé à la Soufriere le 7 janvier 1776.
- (30) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (31) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Elle fut baptisée à la Soufriere le 27 février 1769.
- (32) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Elle fut baptisée à la Soufriere le 16 novembre 1770.
- (33) Charles François Crassous de Medeuil figure comme cousin germain maternel de l'enfant à l'inhumation d'un fils de P. F. Cénac et Henriette Clauzel à la Soufriere le 25 octobre 1805.
- (34) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Elle fut baptisée à la Soufriere le 7 janvier 1776.
- (35) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (36) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Son acte de mariage du 15 février 1791 le dit majeur d'âge et "natif de la paroisse St Joseph isle de St Vincent".
- (37) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. En mai 1794 et en mars 1795, apres la déclaration de la République, il se qualifiait "notaire royal".

- (38) Public Record Office, CO 253/7.
- (39) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (40) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Elle mourut après 1813.
- (41) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Il fut baptisé à la Soufriere le 12 mars 1795.
- (42) Voyez la note 50.
- (43) Public Record Office, CO 258/1 (The Palladium), VIII.
- (44) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie. Selon son acte de baptême à la Soufriere le 22 septembre 1793, l'enfant était âgé de "dix neuf mois vingt trois jours". Il reçut le nom de Dominique de son grandpère et parrain Dominique Cenac.
- (45) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie.
- (46) Voyez la note 50.
- (47) Bundy, Carnet de notes manuscrites sur les familles de Sainte-Lucie.
- (48) Bundy. Selon celui-ci, son baptême se fit le 22 janvier 1825.
- (49) Registres paroissiaux de Sainte-Lucie; Bundy. Son baptême se fit le 22 janvier 1825.
- (50) Bundy donne la date de naissance. Il existe un fragment des registres de la sénéchaussée royale de Sainte-Lucie qui constate la réunion, le 26 novembre 1830, d'un conseil des parents et amis "des mineurs Jean-Joseph-Dominique-Amable 2^o Marie-Anne-Clarice 3^o et Marie-Désirée Clauzel, enfans nés du légitime mariage des feus sieur Dominique Clauzel et Dame Aglaé

Granier", ce conseil ayant pour objet la détermination de "la somme pour laquelle le tuteur principal des dits mineurs doit prendre inscription hypothécaire sur tous ses biens immeubles". Le conseil est réuni "en vertu de l'autorisation de Monsieur le Sénéchal ... du dix sept présent mois ... étant au bas de requete à lui présentée par le Sieur Henry Glace ... tuteur principal ... " Celui-ci était cousin ou plus précisément oncle à la mode de Bretagne des mineurs. La réunion a lieu chez le Sieur Sainte-Rose Parigau, les membres de ce conseil de famille étant: "1° le sieur Dominique Vitté, cousin paternel et subrogé tuteur. 2° le Sieur Marie Serralonga, oncle paternel, par alliance. 3° le Sieur Alexandre Devaux, cousin maternel. 4° le Sieur Francois Glace, cousin paternel. 5° le Sieur Léopold Glace, cousin paternel. 6° le Sieur John Goodman, cousin maternel par alliance. 7° le Sieur Cornibert Duboulay cousin maternel".

- (51) Public Record Office CO 257/1 (St Lucia Gazette), 26.8.1857.
- (52) Public Record Office CO 257/1, 1.9.1858.
Charles Stretch, notaire à la Soufriere, était chargé d'administrer la succession de Dominique Clauzel.
- (53) Public Record Office CO 257/1, 19.8.1857,
26.8.1857.
- (54) Garraway, St Lucia Handbook 1902, 283.

- (55) Palmer, St Lucia Handbook 1924, 144, 154, 158, 162, 163, 166, 327, 328.
- (56) En 1784 et encore en 1786 on trouve, dans les hauteurs du quartier de Vieux-Fort, une terre de 36 carrès au nom de "Clauzel" ou "Clozel"; cette terre est dite abandonnée; on trouve aussi en 1784 (mais pas en 1786) mention d'une terre abandonnée dans les mêmes hauteurs, au nom de "Veuve Clauzel" (Bruneau-Latouche, Sainte-Lucie (1989), 199, n^{os} 61, 64; Lefort de Latour (1787, imprimé en 1883), Vieux-Fort n^o 61, et page 34).

ADDITIONS A L'ARTICLE CLAUZEL

Nous apprenons (E Bruneau-Latouche et C et Ph Cordiez, 209 Anciennes familles (2002), 234-238) que:

I. Etienne Clauzel était maitre cordonnier à Montpellier. Sa femme Catherine Mestre naquit vers 1641 à Laurens. Ils ont eu neuf enfants nés de 1663 à 1677.

IV. La veuve de Joseph Clauzel, Marie Françoise Bernier (appelée dans le livre cité ci-dessus Marie Joseph Bernier), mourut à la Soufriere le 4 aout 1821; il parait que l'acte d'inhumation la dit âgée de 100 ans (elle n'avait en fait que 82 ans --- voyez notre article sur la famille Bernier).

Le livre cité ci-dessus contient un intéressant article sur la famille Clauzel, qui indique les descendants de Joseph Clauzel, le négociant de Saint-Pierre (II. 2 dans notre article), dont la postérité subsiste de nos jours en France.

